

INTRODUCTION

« Mieux vaut prévenir que guérir » dit-on souvent. Ce fameux adage est de règle dans le domaine de l'assurance.

« L'imprévu peut avoir des conséquences financières catastrophiques pour l'entreprise et ceux qui y travaillent, alors que l'assurance est le seul moyen au monde de faire supporter par l'autrui, appelé assureur, ce qu'on ne peut pas supporter seul" ¹ affirmait Guy SIMONET.

Donc de nos jours, s'assurer est vraiment indispensable. Car, il représente pour l'assureur les événements futur et aléatoire contre lequel l'assuré veut se prémunir. C'est-à-dire que l'assurance répond à un besoin inhérent des individus de se prémunir contre la survenance de certains événements qui se produisent dans la vie courante et dans tous les domaines.

On peut dire aussi que l'assurance est un phénomène de civilisation.

Dans ce cas, la réparation des préjudices se répartit entre les membres de la société, dans la mesure où les hommes vivaient auparavant dans un esprit d'entraide et menaient une vie harmonieuse. Pourtant, il n'est plus impossible actuellement de maintenir cette situation à cause de l'insécurité régnant dans la société, du fait d'une destruction environnementale et de la malhonnêteté de l'individu. Cela entraîne les dégâts matériels, des dommages subits par l'homme.

Ainsi la question se pose : Qui va nous protéger et qui va réparer notre préjudice ?

La société d'assurance joue un grand rôle au point de vue économique, social, culturel et politique, du faite qu'elle produit une sécurité et une protection dans la réalisation d'une activité et détient une masse de capitaux considérables.

Soulignons qu'une entreprise ne peut pas survivre, se développer et s'épanouir sans prévoir ce que le futur lui réserve, donc pour bien le maîtriser on adopte la notion de bonne gestion.

¹ GUY SIMONET, « comptabilité des entreprises des assurances », Ed ARGUS, 5^e éditions

Possédant sa propre gestion dans l'administration et dans la comptabilité, une entreprise gère au mieux et s'adapte, à la mesure de ses moyens et compte tenu de la situation économique en cours à son environnement.

Alors la question qui se pose est de savoir si cette gestion répond au besoin de l'entreprise et s'accorde à sa situation.

Son but est de se rapprocher le plus près possible de la réalité.

C'est pour cela que nous avons choisi le thème : **CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE LA GESTION COMPTABLE D'UNE AGENCE CENTRALE D'ASSURANCE**

De plus la comptabilité ne se limite pas seulement à répondre au besoin de la société, mais elle s'élargit au besoin de l'Etat pour lequel la comptabilité de l'entreprise est un instrument indispensable pour connaître l'économie nationale et d'orienter la politique économique de notre pays.

En effet, la gestion de la comptabilité tient une place importante dans la vie d'une société et dans sa croissance alors que les intérêts d'un certain groupe sont reflétés par l'obtention des avantages en faveur de plusieurs entités :

D'abord, pour la Nation, répondre au besoin de sécurité essentiellement éprouvé par l'homme contre le préjudice.

Ensuite, pour la compagnie, l'intérêt des dirigeants de disposer d'une organisation bien structurée et un outil de gestion très efficace.

Nous avons limité notre étude dans l'amélioration de la gestion comptable d'une agence centrale d'assurance.

Tout en sachant que la gestion comptable fait parti de la gestion administrative. Selon Fayol, Gérer, c'est prévoir, organiser, coordonner, commander et contrôler².

Cela revient à dire que le fonctionnement d'une entreprise dépend essentiellement de la planification des outils de gestion, tels que la gestion financière, gestion budgétaire et les éléments constitutifs de gestion ne seront pas opérationnels sans les informations détenues par le système comptable.

2 Mr RAVONJIARISOA COUSIN GERMAIN, « cours d'organisation » 2^e année A.U :2005 - 2006

Notre stage au sein de l'Agence centrale d'Antananarivo (ACT III) constitue le vif de notre méthodologie.

Les enquêtes, au près du responsable, nous ont permis de constater les différentes mesures à prendre pour l'amélioration de notre travail.

La connaissance théorique acquise durant notre étude à l'université nous a aidés dans la réalisation de nos travaux

La pratique d'une analyse documentaire auprès du Centre de documentation et d'information (CDI) nous a servi à nourrir ce travail.

Le présent mémoire comprend trois parties : la première abordera les informations générales sur l'entreprise. C'est-à-dire, sur l'historique de la compagnie ainsi que son évolution, sa structure organisationnelle et ses activités.

La deuxième partie concerne l'analyse du système d'organisation comptable au niveau des agences. Au cours de cette analyse, nous mettrons en exergue les points forts et les points faibles de la Compagnie NYHAVANA. Par suite, nous aborderons les problèmes rencontrés au niveau de l'organisation administrative, notamment le circuit des documents comptables et le système d'information au sein de l'agence.

Finalement, la troisième partie énumèrera la proposition des solutions pour l'amélioration des problèmes posés au cours des deux chapitres vus précédemment. Ainsi que les impacts et les résultats attendus.

PREMIERE PARTIE :

INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMPAGNIE

CHAP I : PLAN ORGANISATIONNEL DE LA COMPAGNIE

Nous traiterons, dans ce premier chapitre, l'évolution de la compagnie, son fonctionnement et son environnement.

SECTION 1 : Généralités sur la présentation de la compagnie

1.1-Rétrospective :

N Y HAVANA, première compagnie d'assurances et de réassurances de droit malgache, a vu le jour le 11 Octobre 1968 et ce par la volonté du gouvernement malgache de cette époque, avec la coopération des représentants et délégations des compagnies d'assurances étrangères qui opéraient alors à Madagascar.

Société anonyme disposant d'un capital initial de 120.000.000 Fmg, équivalent à environ 24 000.000 Ariary actuels et d'un effectif de 5 personnes, ses premières activités ont été à AMBATOMENA, Rue Jean Jaurès, lieu où se trouvait son siège social.

L'ordonnance N° 75002 du 15 Juin 1975, portant nationalisation du secteur des assurances, faisait de l'Etat Malgache l'actionnaire de NY HAVANA, et dans ce sens, il est devenu le détenteur des 50% du capital. Cependant, le statut d'une Société anonyme (SA) est maintenu. La compagnie malgache d'assurances et de réassurances restera donc assujettie à la législation commerciale en vigueur. Constatant, en prise avec les réalités socio économique du pays, la politique générale de NY HAVANA lui permettait de s'adapter sans heurts et d'exploiter rationnellement le marché potentiel des assurances nationales.

Le présent :

A l'heure actuelle, NY HAVANA dispose d'un capital social s'élevant 5.435.600.000 AR et d'un personnel de 376 agents et cadres. Par ailleurs, son réseau commercial s'étend aujourd'hui sur 31 agences et points de vente présents sur tout le territoire, apportent à sa clientèle les services et prestations de proximité que cette dernière est en droit d'attendre d'une compagnie d'envergure nationale.

Le portefeuille de risque géré par NY HAVANA se caractérise entre autre, par la diversité des individus, des ménages, des petites et moyennes entreprises

industrielles et commerciales, unités industrielles et firme de grande envergure sans omettre les institutions et organismes divers dont les activités s'étendent le plus à l'échelle du pays.

Les produits d'assurances proposés jusqu'ici ont globalement satisfait la clientèle. Cependant, les besoins se diversifient et deviennent plus complexes en raison d'une internationalisation qu'impose, tant aux simples citoyens qu'aux opérateurs économique.

Tableau n°1 : Coordonnées de la compagnie

Raison sociale :	CMAR NY HAVANA
Forme juridique :	SOCIETE ANONYME
Capitale sociale :	AR 5.435.600.000
Registre de commerce :	2003B01269
Numéro statistique :	6601111 1968010003
Siège social :	Immeuble 67 Ha ANTANANARIVO
Axe de communication :	BP 3881 ANTANANARIVO
Tél. :	(261 20) 22 267 60
Fax:	(261 20) 22 243
E- mail:	NY Havana@ wanadoo.mg
Adresse:	Télégramme HAVASSUR

Source : Compagnie NY HAVANA

1.2-Fonctionnement de l'entreprise

Protéger ce que les individus ont de plus cher, leurs familles, leurs patrimoines et leurs avenir, telle est la fonction de NY HAVANA. Cette fonction se manifeste par leurs typologies de produits mis à la disposition des personnes physique et morales.

Ces produits sont catégorisés en 3 branches distinctes :

- Branche terrestre
- Branche maritimes
- Branche vie

Le tableau numéro deux ci- dessous appuiera encore ce propos.

Grâce à la variété typologique de produites d'assurance, elle forme ses recettes par l'encaissement des primes ou des cotisations versées par la masse des

assurés. Le montant de ses primes est en fonction de risque assurer, cependant les tarifs applicable sur les risques « auto », « incendie » et maritime sont standardisés par des accords tarifaires entre les compagnies

A l'opposé, elles sont constituées de règlement de sinistre, des frais généraux intrinsèque au fonctionnement de l'entreprise et des impôts ; les frais généraux comprennent essentiellement les frais de gestion ou dépenses de fonctionnement, et les commissions attribuées à l'intermédiaire.

Tableau n°2 : Produit des assurances :

<u>Assurances de responsabilité civile :</u>	Responsabilité civile du transport terrestre
Du particulier et du chef de famille	
Du chef d'entreprise	<u>Assurances vie et de personne :</u>
Du commerçant et de l'artisan	Prévoyance
Diverses	Retraite
<u>Assurances des biens :</u>	Accidents
Automobile	Séjour à l'étranger
Incendie et risque annexe (cyclones, inondation)	<u>Assurances risques spéciaux :</u>
Vol	Tous risques ordinateurs
Bris de glaces	Tous risques objets précieux
Bris de machines	Matériels électroniques
Pertes d'exploitation	<u>Assurances sur mesure (package) :</u>
<u>Assurances maritimes et transports :</u>	Multirisque industriels
Facultés	Multirisques commerciaux
Corps de navire	Responsabilité civile du transporteur maritime

SOURCE : Compagnie NY HAVANA

1.3-Environnement de l'entreprise :

L'étude de l'environnement dans la présente section, sera présentée en quatre sous sections distinctes : le partenariat, la concurrence, l'institution et le CEAM.

1.3.1- Partenariat :

Le domaine d'activité de l'entreprise est la réassurance. De plus, elle entretient des relations d'affaires avec les réassureurs étrangers.

On distingue les 15 réassureurs mondiaux³, dont 12 Européens, 2 Asiatiques qui figurent parmi les 10 premiers groupes mondiaux.

Cette relation de partenariat s'étend dans le secteur bancaire par le biais des transactions et des mouvements financiers.

1.3.2 - Concurrence :

De nos jours, nous savons bien que le secteur d'assurances se développe de plus en plus dans notre pays. Comme l'assurance appartient à une seule personne morale, qui n'est autre que l'Etat, un protocole d'accords a été même signé pour supprimer cette idée de concurrence par l'utilisation d'un même tarif. Le respect des principes par lesquels les clients déjà assurés dans l'une ne peuvent, en aucun cas, se souscrire à l'autre. Des études techniques sont faites au sein d'un comité des sociétés d'assurances (CSA)

1.3.3 - Institutionnel

NY HAVANA est une société commerciale semi publique ou l'Etat Malagasy est l'actionnaire majoritaire (47 ,6%) devant la compagnie ARO (17,9%) et la CNAPS (12 ,7%). Alors, dans la gestion de prix, l'Etat intervient sur le marché d'assurances à travers un organisme dénommé CEAM.

1.3.4 - Le CEAM :

Le Conseil des Entreprises des Assurances à Madagascar (CEAM) est une association professionnelle qui représente et contrôle les entreprises d'assurances qui sont agrégées à Madagascar, c'est à dire les sociétés anonymes et les mutuelles d'assurances comme MAMA et AVOTRA, en effectuant des opérations d'assurances.

³ Cf. Annexe II

Le conseil des assurances est le représentant du ministère, il est amené à prendre des décisions auprès du ministère de Finances.

Nous venons de voir ci-dessus l'histoire de la compagnie, ainsi que son fonctionnement et ses environnements. La section suivante nous montrera ses activités et missions.

SECTION 2: Activités et missions

La compagnie d'assurances NY HAVANA est une institution financière caractérisée par deux activités indissociables : celle de l'assureur et de la réassurance

2.1- Activités

Dès le premier temps de son émergence, NY HAVANA a choisi d'être une compagnie d'assurances et de réassurances. Il s'agit de deux activités complémentaires dont chacune a sa propre spécificité. Ces deux activités se résument à ceci : l'assurance et la réassurance.

Assureur :

En tant qu'assureur, NY HAVANA est tenue de satisfaire intégralement aux normes techniques et financières, ainsi qu'aux règles prudentielles qui régissent la profession, et que le ministère de tutelle consolera avec la rigueur de mise pour une entreprise appelée à gérer des fonds et des ressources assimilables à des biens publics

A titre d'exemple, NY HAVANA doit disposer d'une surface financière adéquate et les investissements qu'elle se doit réaliser doivent être des « Actifs admis en représentation des réserves techniques ».

Ceci lui permettra de définir ce qui est convenu d'appeler « capacité de rétention », c'est-à-dire les limites dans lesquelles elle peut prendre en charge l'intégralité du coût d'un éventuel sinistre affectant les biens, les responsabilités ou les personnes qu'elle a pris l'engagement d'assurer.

Au delà, il est possible de recourir à la co -assurance, un mécanisme qui vise à partager la charge du risque entre plusieurs assureurs opérant sur un même

marché. De cette manière, la totalité des primes d'assurance perçues en contre partie de la garantie restera en possession du marché intérieur.

La réassurance :

C'est le mode d'opération qui s'impose lorsqu'un assureur est appelé à s'engager dans la couverture d'un risque dont la charge excède ses « capacités de retentions » et, parfois, celles combinées de la coassurance locale.

L'assureur se trouve alors dans l'obligation de « céder » la part excédentaire du risque, à un ou plusieurs réassureurs,

En contre partie de leur « acceptation », ces derniers percevront une part de la prime acquittée par l'assuré et c'est en recouvrant à ce procédé qu'une compagnie d'assurance parvient à honorer sans difficultés des engagements qui, de prime abord, dépassant ses possibilités.

De tout évidence, la réassurance est un domaine dans lequel la confiance réciproque entre les parties prenantes joue un rôle primordial.

En effet, il s'agit d'évaluer la valeur morale, les compétences techniques et la solvabilité financière de chaque partenaire appelé à partager les aléas du risque.

Il existe trois types de réassurance :

Réassurance obligatoire : l'assureur s'engage à signer un traité avec les réassureurs. Autrement dit, il est obligé de céder et inversement, le réassureur est obligé d'accepter les risques.

Réassurance facultative : l'assureur cède une partie de ses risques au réassureur qui n'est pas obligé d'accepter ces risques.

Réassurance obligatoire facultative : l'assureur cède ou non le risque, mais le réassureur est obligé d'accepter.

2.2 - Missions

Entant que compagnie d'assurance, son principal but est de créer la sécurité recherchée par l'individu, auprès de ses clients et de ses souscripteurs potentiels.

Elle est aussi un moyen de protection des sociétés contre les risques qui les menacent, les conséquences des incendies, des vols quelque soit leur cause. Comme toute compagnie aussi, NY HAVANA a des missions tant au point de vue sociale qu'économique et financier.

- **Protection des éléments patrimoniaux :**

L'indemnité d'assurance permet de remplacer ou de reconstruire les biens détruits par l'événement tel que l'incendie, vol. L'engagement de l'assureur permet de lutter contre les risques de la dépréciation monétaire.

- **Protection des éléments extra –patrimoniaux :**

La santé, la capacité de travailler et la vie peuvent être assurées contre la maladie et le mort ou l'invalidité partielle ou permanente.

2.3 - Objectifs de la compagnie

En ce qui concerne les objectifs, sachons que les objectifs fixés par la compagnie sont :

- ❖ Chercher tous les moyens pour l'étoffer et se distinguer sur le marché, d'acquies la confiance de la clientèle pour accroître le besoin de la clientèle, en vue de faire face à la concurrence
- ❖ Orienter la compagnie vers le développement durable par l'amélioration de son portefeuille, tant en qualité qu'en quantité
- ❖ Consolider la maintenance du contrat d'assurances
- ❖ Répondre aux besoins des clients pour tous les moyens possibles
- ❖ Fidéliser ses clients par le maintien de service rapide et efficace par l'augmentation de volume des dossiers traités et assurant un service de qualité.

SECTION 3 : Structure organisationnelle

Un nouveau code d'organisation a été formalisé, concrétisé et systématisé pour fournir les postes de différentes directions. Cela nous conduit directement à la présentation de la structure organisationnelle au sein de la compagnie NY HAVANA.

Le cas de l'ACT III, l'agence où nous avons effectué notre stage, n'échappe pas à cette règle. Ainsi, pour mieux cerner son fonctionnement, il nous faut d'abord connaître son lien et sa place dans la compagnie

3-1 Organisation fonctionnelle :

Le conseil d'administration définit la politique générale et l'objectif de l'entreprise. Le Directeur Général est le premier responsable de la réalisation pratique et technique des décisions prises au niveau du conseil d'administration.

3-2 Organisation technique :

La Direction finances et du budget (DFB) a pour rôle de vérifier la fiabilité des données comptables et financières, de gérer la trésorerie, les immobilisations, les budgets, l'analyse des comptes. Elle travaille avec les autres directions, surtout avec la direction technique et la direction de réassurance, pour obtenir les éléments chiffrés à traiter, en se référant à la ventilation des primes du sinistre.

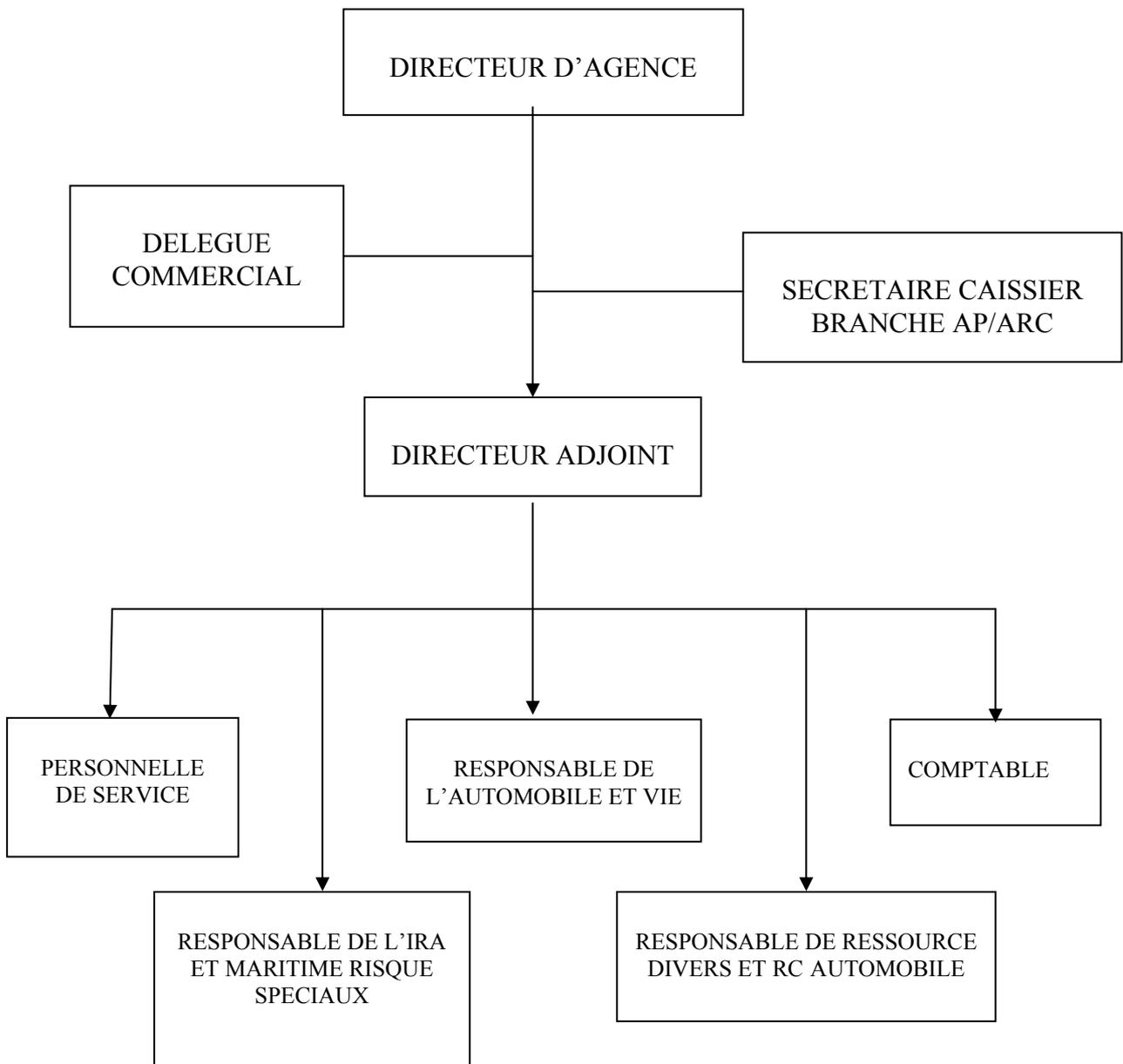
3.2.1- Organisation générale

Sur les 376 agents et cadres employés par la CMAR, douze se trouvent à l'agence centrale Ambatomena. Son organigramme se divise en deux parties :

- L'organigramme général⁴
- L'organigramme de l'agence

⁴ Cf. Annexe I

Schéma n°1 :L'organigramme de l'agence



SOURCE : compagnie NY HAVANA

L'agence est composée de :

- ✓ Directeur de l'agence
- ✓ Directeur adjoint
- ✓ Délégué commerciale
- ✓ Et les différents rédacteurs

Dont nous allons expliquer ci-dessous chaque situation du personnel

3.2.2 – Situation du personnel :

La situation du personnel représente le poste que chaque employé doit occuper et assumer pour réaliser les objectifs déterminés. Nous allons exposer par ordre hiérarchique et par ordre de détenteur du pouvoir.

Tableau n°3 : Attribution des tâches du personnel

Poste	Attribution
Directeur d'Agence	Gestion de l'Agence -Relation avec les Administrateurs publics ou privés -Participation à la réunion de l'Agence centrale -Donne des instructions en conformité avec l'objectif qui vient du siège
-Comptable	-Enregistrement des encaissements de prime -Etablir divers état pour compte rendu au siège -Gérer la gestion de quittance -Enregistrement de toutes les opérations
Délégué commercial	-Communication avec le client et prospection -Négociation contrat de vente -Recherche de nouveau client
Rédacteurs	-Elaborer le contrat d'Assurance -Chargé d'accueillir la clientèle -Donne des informations concernant le produit vendu -Etablir les bordereaux production et de sinistre

SOURCE PROPRE

3.2.3 - Le réseau de distribution de la compagnie

Les agences centrales⁵ et les agences générales⁶ participent activement aux réseaux de distribution de la compagnie. Elles ont donc un rôle important au niveau de la politique de vente, car la compagnie ne cesse d'élargir ses activités pour le besoin de sa clientèle.

⁵ Cf. Annexe III

⁶ Cf. Annexe IV

L'agence centrale

L'agence est un point de vente sous contrôle du siège, ce sont les fonctionnaires du siège qui en sont responsables.

Alors, elle possède la même structure que le siège et ses compétences se limitent en matière de production de certains services d'assurance, comme par exemple la transformation d'un contrat assurance vie, en cas de décès pour un capital assuré de plus de 10.000.000 d'Ariary.

L'agence a pour rôle de réaliser un chiffre d'affaires (CA) décrit par la direction financière de la compagnie. Les personnels de l'agence ont suivi des formations pour pouvoir réaliser les budgets de fonctionnement, et le frais généraux et l'action de recouvrement.

L'agence générale

Intermédiaire commissionné par la compagnie, elle est indépendante et possède une structure légale, un capital propre et assure son fonctionnement qui la lie directement avec les clients.

L'agence générale vend des primes, et assume ses responsabilités envers ses clients. Pour cela, elle utilise le relevé de compte client pour effectuer le contrôle, que ce soit en production qu'en sinistre, au moment de l'inventaire.

Le courtier

Un commerçant de l'assurance, techniquement qualifié, a pour rôle de vendre des contrats et de rapprocher l'assuré. Quant au courtier, il est rémunéré par commission. Celle-ci étant proportionnelle au montant de la prime encaissée.

3.2.4 - La politique de vente de la compagnie :

❖ Contribution du personnel de la vente :

Tous les personnels de la compagnie contribuent à la vente des produits d'assurances. Chaque employé a déjà un code courtier, ce code sert à obtenir des commissions par leurs primes.

Lorsqu'un personnel apporte un nouveau client, la compagnie lui offre une commission de 3 à 25% de la prime nette plus accessoires suivants la branche d'assurances.

Le directeur d'agence participe aussi dans la vente des produits, car sa mission lui oblige d'atteindre l'objectif de vente de l'agence.

❖ **Vente porte à porte :**

Pour augmenter sa vente, la compagnie à sa manière de s'approcher de ses clients, et de les inciter à acheter ses produits. Il dispose des délégués commerciaux qui vendent aux domiciles des clients et joignent les directeurs d'entreprise pour présenter les produits.

Importance de la vente :

En marketing, « il faut vendre pour produire mais non produire pour vendre »⁷, c'est-à-dire que la vente prime par rapport à la production. Ce qui oblige à faire l'étude de marché pour concevoir le produit que le marché veut.

L'étude de marché :

L'étude de marché est faite pour identifier le client cible. Cette étude se répartit sur deux aspects bien distincts : aspects théoriques et aspects pratiques.

L'étude théorique : c'est l'analyse des données statistiques pour connaître la population cible et leur activités.

L'étude pratique : c'est la descente sur terrain ou le contact direct avec la population, par le biais des enquêtes, des sensibilisations et des informations.

Voilà ce que nous pouvons présenter à propos de la compagnie NY HAVANA. Comme notre étude est basée sur la gestion de la comptabilité, il est nécessaire de présenter dans le chapitre qui suit, les différentes théories de la comptabilité.

⁷ Mme LOYENS, « cours Marketing » 2^e année A.U :2005 - 2006

CHAPITRE II : APPROCHE THEORIQUE SUR LA COMPTABILITE

Ce chapitre nous permet de voir les différentes règles et normes en vigueur pour l'exécution des tâches comptables que chaque entreprise devrait s'en accommoder.

Il traitera trois sections :

- Le premier nous parlera de la généralité sur la comptabilité ;
- Le deuxième parlera du système de traitements comptables ;
- Le troisième parlera de la comptabilité des assurances.

SECTION 1 : Généralité sur la comptabilité

Afin de bien maîtriser sa situation, chaque entreprise doit tenir une comptabilité afin de savoir tous les mouvements qui marquent la vie de son entité. Cela s'explique par le fait que la comptabilité est un système d'information pour la bonne gestion d'une entreprise.

Cela signifie qu'il est nécessaire, avant tout, de savoir la définition, l'aspect et le rôle de la comptabilité.

1.1 - Définition et rôle de la comptabilité

1.1.1- Définition

La comptabilité est une technique dont l'objectif principale est, à partir d'une situation initiale dressée de l'entreprise, d'enregistrer en unités monétaires les mouvements modifiants cette situation, afin d'établir une situation finale⁸.

1.1.2 - Rôle de la comptabilité

La comptabilité se situe sur trois plans à l'égard de l'entreprise, des tiers et de l'Etat.

⁸ GUY SIMONET, « L'assurance théorie, pratique, comptabilité », Ed ARGUS, 3^e éditions

Pour l'entreprise, elle est un instrument de gestion donnant des indications sur la gestion patrimoniale, origine des capitaux mise à la disposition de l'entreprise et l'emploi de ces capitaux.

Pour l'Etat, elle permet de déterminer le résultat fiscal de l'entreprise, celui-ci pouvant être différent du résultat comptable. Elle sert à dresser le tableau de la richesse de la nation par sommation des comptabilités des entreprises du pays.

A l'égard du tiers, elle constitue un moyen de preuve préétablie dans les relations entre commerçant, pour fait de commerce. Elle est aussi un élément d'information pour les actionnaires détenteurs de capital social.

Après avoir défini et mis en relief le rôle de la comptabilité, passons maintenant aux principes de la technique comptable.

1.2 - Principe de base de la technique comptable :

Pour comprendre le raisonnement comptable, il importe de retenir les éléments de technique comptable à savoir :

- Le principe de la partie double
- Le principe du double enregistrement
- Le principe de classement des comptes

1.2.1 - Principe de la partie double :

Le principe de la comptabilité à partie double peut être ainsi énoncé comme suit :

Toutes les opérations économiques de l'entreprise sont transcrites par une double inscription dans les livres des comptes, l'une au débit d'un compte et l'autre au crédit.

1.2.2 - Principe du double enregistrement :

Toute opération intéressant l'entreprise fait l'objet d'un double enregistrement, l'une chronologique et l'autre analytique.

- **Enregistrement chronologique :**

Il enregistre au fur et à mesure de leur survenance ou de leur connaissance de tous les mouvements qui se passent dans l'entreprise, on dira qu'ils sont journalisés.

- **Enregistrement analytique :**

Les opérations journalisées sont ensuite reportées au grand livre. Le grand livre est un registre où chaque compte ouvert de la comptabilité de l'entreprise fait l'objet d'un feuillet comportant une colonne pour le débit et une autre colonne pour le crédit. Il mentionne également le libellée. C'est l'enregistrement analytique.

1.2.3 - Principe de classement des compte : bilan et résultat

Chaque écriture comptable fait intervenir deux comptes :

- Les comptes de bilan encore appelés compte patrimoine
- Les comptes de résultat ou compte de gestion

Les comptes de bilan

Ces comptes expriment la situation patrimoniale de l'entreprise comme les éléments positifs du patrimoine, des biens détenus et créances ou biens qui constituent l'actif. Il y a aussi les éléments négatifs tels que les dettes de l'entreprise qui constituent le passif.

On peut donc, à l'origine, schématiser le bilan

Schémas n°2 : schémas du bilan

Actif	Passif
Immobilisation	Capital
Créance	Dettes de l'entreprise
Trésorerie	Emprunts contractés
	Autre dettes

Source : Guy SIMONET⁹

⁹ GUY SIMONET, « l'assurance théorie, pratique, comptabilité », Ed ARGUS

Les Comptes de résultat.

Ils sont destinés à prendre en charge les variations de la situation patrimoniale exprimées par les comptes de bilan. Il peut s'agir de charge ou de produit. Ainsi, toute charge exprimée se traduit par une inscription au débit du compte. A l'inverse, tout produit reçu s'inscrit au crédit du compte.

On peut schématiser ainsi le compte de résultat

Schémas n° 3 : schéma du compte de résultat

Charges	Produits
Achats, prestation	Ventes ; primes
Frais	Produit reçus
Pertes diverses	Produits divers

Source : GUY SIMONET¹⁰

Après avoir entamé les principes des éléments de la technique comptable, voyons maintenant la normalisation comptable. Elle est relativement récente dans la comptabilité.

1.3 - Normalisation comptable

Comme toute autre société, la compagnie respecte les huit principes fondamentaux de la comptabilité mise en vigueur¹¹.

➤ **Principe de l'indépendance d'exercice :**

C'est-à-dire le résultat de chaque exercice doit être indépendant.

➤ **Principe d'importance relative :**

Mise en évidence dans les états financiers de toutes informations significatives. C'est-à-dire toute information pouvant avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs de l'information peuvent porter sur l'entité.

¹⁰ Idem

¹¹ FRANCIS ROUSSE « Normalisation comptable » principes et pratique édition PARIS

➤ **Principe de prudence :**

Afin d'éviter le transfert de risque sur l'avenir ou le transfert d'incertitude présent, susceptible de gérer ou d'alourdir le patrimoine ou le résultat de l'entité.

➤ **Principe de permanence de méthode (principe de nominalisme) :**

Pour la cohérence et la comparabilité des informations comptables

➤ **Principe du coût historique :**

Enregistrement de la valeur à la date de la constitution d'actif et du passif, de charges ou de produits d'enregistrement au cours du jour pour les monnaies étrangères

➤ **Principe d'intelligibilité du bilan d'ouverture :**

C'est-à-dire correspondance du bilan d'ouverture avec le bilan de clôture.

➤ **Principe de prééminence de la réalité :**

Sur l'apparence, tenir compte de la réalité financière, technique et économique des opérations mais non leur apparence juridique.

➤ **Principe de non compensation :**

La compensation entre élément d'actif et élément de passif ou entre élément de charge dans la comptabilité de l'entité n'est pas autorisée, sauf dans le cas où elle est imposée ou prévue par la réglementation comptable.

La norme comptable a pour objectif de mettre en place :

- L'amélioration de la comptabilité
- La compréhension des comptabilités et de leur contrôle
- La comparaison de l'information comptable dans le temps et dans l'espace.

Ceci étant, passons maintenant à la section qui traitera le système comptable.

SECTION 2 - Le système de traitement comptable :

Le système comptable est un ensemble organisé qui permet d'atteindre les objectifs fixés par la comptabilité. S'il en est ainsi, il peut être défini comme un

ensemble organisé de documents nécessaires à l'enregistrement des opérations comptables.

Il détermine les demandes et les procédés de travail qui permettent à l'entreprise de répondre efficacement à la fonction comptable, à savoir le grand livre et le journal.

Le traitement des opérations comptables de l'agence passe par l'informatique. Elle utilise le logiciel WINDEV, qui a été exploité, afin d'obtenir « P siège », c'est-à-dire le logiciel comptabilité siège et agence, comme toute autre société.

2.1 - Le plan comptable

Un plan comptable générale a été élaboré en 1947, et modifié en 1957 par la suite des entreprises, dont l'activité ne pouvait se satisfaire de ce plan. Ainsi, elles se sont vues doter progressivement de plan particulier répondant à la spécificité de leur opération.

Plus tard en 1974, Madagascar a adopté un Plan comptable d'assurances (PCA) calqué à partir du modèle applicable en France et dans les pays francophones.

Jusqu'à présent, les sociétés d'assurances Malagasy utilisent le PCA. Actuellement les études sont en cours pour la mise à jour de ce plan. Mais cela n'empêche pas la Compagnie Malgache d' Assurance et Réassurance (CMAR) de disposer son propre plan comptable¹².

Utilité d'un plan comptable générale :

Un plan comptable général est le cadre et l'instrument de la normalisation comptable.

Il est fait pour servir de guide pour l'établissement des différents états financiers, élaboré et mis en place pour servir la gestion, en mettant des comptes définis et comparables à la disposition des professionnels de la comptabilité.

¹² Cf. Annexe V

L'usage d'un PCG

L'usage d'un PCG facilite la collecte des données nécessaires permettant d'établir un compte.

Il permet également à l'enseignement universitaire de se consacrer à la partie noble de l'étude comptable ainsi que l'insertion des étudiants dans le monde du travail.

2.2 - Les éléments constitutifs du système comptable :

Quand une grande société existe et exerce ses activités, elle se trouve au milieu d'un grand nombre d'opérations. Afin de bien maîtriser sa situation, elle devrait mettre en œuvre des techniques efficaces.

Pour cela, elle doit faire appel à la technique comptable qui consiste à classer, à analyser et à enregistrer les événements susceptibles de modifier les situations du patrimoine de l'entreprise.

En d'autres termes, l'utilisation des éléments constitutifs du système, caractérisés par trois grands aspects, s'avère indispensable :

- La comptabilité analytique d'exploitation ;
- La comptabilité générale ou synthétique ;
- La comptabilité budgétaire ou prévisionnelle ;

Alors pour mener à terme notre étude, nous allons examiner un par un ces trois éléments constitutifs du système comptable.

2.2.1 - La comptabilité analytique :

La comptabilité analytique permet de calculer les différents coûts, comme le coût de production d'un service, d'une usine, d'une commande.

Elle est un instrument indispensable qui aide à la prise de décision. Par une analyse des coûts, l'objet de la comptabilité analytique consiste à connaître ce qui revient des divers produits fabriqués par l'entreprise ou des services qu'elle rend.

De manière plus générale, la comptabilité analytique a pour but :

- De connaître les coûts de différentes fonctions assurées par l'entreprise
- De déterminer les bases d'évaluation de certain élément de bilan de l'entreprise
- D'expliquer les résultats en calculant les coûts des produits pour les comparer au prix unitaire et d'en constater le résultat et d'expliquer les écarts qui en résultent.

2.2.3 - Comptabilité générale ou synthétique :

La comptabilité générale a pour fonction d'apparaître la situation patrimoniale de l'entreprise, à un instant donné et explique les variations successives de ce patrimoine.

En fait, l'enregistrement comptable, qui constate les ensembles de ces variations, est traduit par les opérations commerciales effectuées par l'entreprise. De ce fait, l'entreprise utilise le bilan qui explique les causes de la variation de la situation nette qu'on déjà vue sur les principes de base de la technique comptable

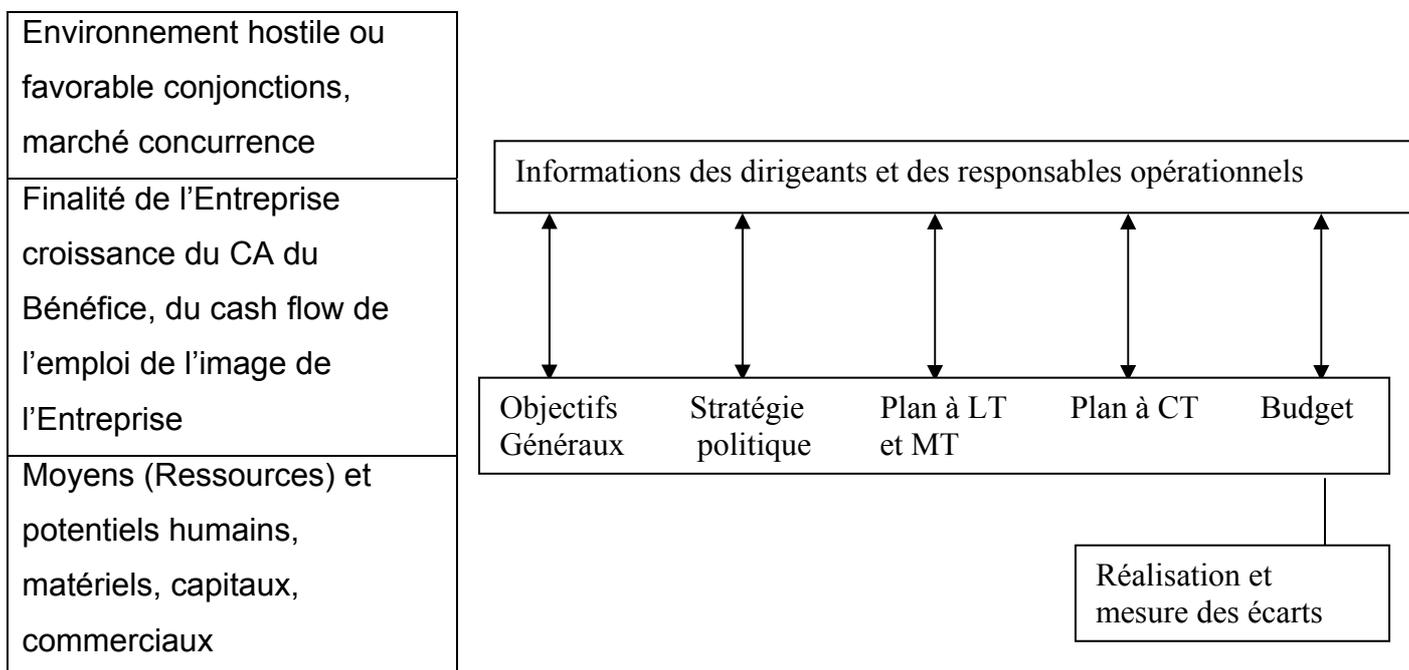
2.2.4 - La comptabilité budgétaire :

Un budget est l'expression chiffré de décision prise par les responsables, qui est à la fois les objectifs à atteindre (produire telle ou telle quantité ou qualité) et les ressources accordées pour y parvenir (matière, personnels, matériels).

Bref, cette définition explique qu'il est impossible de dresser un budget sans commencer par une réflexion plus large de l'entreprise : quels sont les objectifs de l'entreprise ? De quelle ressource peut-elle raisonnablement disposer ? Quelle est sa stratégie ?

Ce qui signifie que le budget est un outil nécessaire à la gestion. Cela nous permet d'évoquer la place des budgets dans le système de gestion de l'entreprise qui est schématisée ainsi :

Schémas n°4 : Place des budgets dans le système de gestion de l'entreprise :



Sources : Comptabilité analytique et CG 2^e édition (DUNOD)

La gestion prévisionnelle est le mode de gestion qui repose sur un modèle représentatif de l'activité future de l'entreprise.

2.3-Le système comptable des assurances

Le système comptable des assurances représente l'orientation du système d'information comptable vers l'activité d'assurance. S'appliquant à toute société d'assurance, le système comptable des assurances a trois types d'opérations :

- Opération technique liée à l'exploitation proprement dite d'assurances (assurances, réassurances et opération assimilés)
- Opération de gestion concernant le fonctionnement général de la société (investissement, fonctionnement)
- Opération financière liée aux flux de trésorerie engendrés par l'opération citée précédemment (encaissement, décaissement) et les opérations de capitalisation.

Comme nous venons de voir le système de traitement comptable, il est nécessaire de voir la comptabilité des assurances pour mieux fonder l'approche théorique sur la comptabilité.

SECTION 3 - Comptabilité des assurances

La comptabilité des assurances a ses propres spécificités, elle est caractérisée par la relation entre la comptabilité agence et la comptabilité du siège.

3.1- Spécificité de la comptabilité d'une assurance

L'assurance s'appuie sur la compensation des risques si tous les assurés sont soumis à un risque, tout en sachant que la probabilité de couvrir les risques pour les assurés est trop faible.

L'assureur doit être capable de prévoir les charges qu'il aura supportées du fait des risques qu'il couvre. Lorsqu'il établit sa police d'assurance, ces évaluations sont effectuées grâce au calcul de probabilité. Il utilise la loi des grands nombres qui permet d'établir la loi de survenance et de leur fréquence, de déterminer le montant des polices d'assurance auxquelles s'ajoutent les frais de gestion de l'assureur. La valeur de l'indemnisation varie selon la fréquence du sinistre et la valeur assurée.

La comptabilité des entreprises d'assurance a une spécificité par rapport à celui des autres, c'est-à-dire le cycle de production se trouve inverser. L'assureur perçoit d'abord la prime de la prestation offerte, le prime alors que la prestation, l'indemnité ne seront livrées qu'ultérieurement. En d'autres termes, il vend des primes d'assurance (vente) pour régler les sinistres par le biais des encaissements des primes (achat).

Ainsi le schéma de cycle d'exploitation de l'assurance

Schémas n°5 : schémas du cycle d'exploitation



Source propre.

3.2- Comptabilité des agences

L'agence est un centre opérationnel en contact direct avec l'environnement économique de la compagnie. Ainsi, toutes les opérations passées par l'agence doivent être transmises et centralisées au niveau du siège. Cela revient à dire qu'il faut concorder la comptabilité de l'agence avec celle du siège.

Si l'agence a recours à la comptabilité auxiliaire, le siège fait intervenir, au niveau de sa comptabilité, un système centralisateur qui donne aussi des comptes dits liaison dans la centralisation. Le compte 411 représente le compte client des agences auprès du siège et le compte 170 le compte de liaison entre siège et l'agence.

Ainsi un exemple d'écriture comptable¹³ passé par l'agence :

Schémas n°6 : Schémas des écritures comptables

a. Emission d'une prime

411 AA 0xxxxx		Client AC	X	
	DIVERS	1 ^{ère} Etape		X
DIVERS		PRIMES NETTES	X	X
	70X AA XXX	ACCESOIRES		X
	70X AA XXX	COMPTE ETAT		X
		2 ^{ème} Etape		

b. Annulation et ristourne

	411AAXXX	Client AC	X	
		1 ^{ère} Etape		X
70X AA XXX		PRIMES NETTES	X	
70X AA XXX		ACCESOIRES	X	
70X AA XXX		COMPTE ETAT	X	
	DIVERS	2 ^{ème} Etape		X

13 Guide comptable des agences Direction finances et du Budget / Comptabilité Agence CMAR NY HAVANA
Février 2005

3.3-Comptabilité du siège :

La comptabilité du siège est utilisée pour faire le contrôle et la vérification de tous les documents chiffrés en vue d'effectuer la comparaison entre ses documents.

Toutes les informations sont centralisées dans la direction technique. Dans ce sens, elle publie le bordereau informatisé pour enregistrer le CA et la liste des clients.

Mais avant de réaliser celle-ci, le département comptabilité doit procéder a des contrôles, vérifications, et ce en cas de défaillance au redressement des documents comptables rapatriés par les agences.

La comptabilité siège est utilisée pour faire le contrôle et la vérification de tous les documents qui viennent d'un point de vente. C'est-à-dire qu'aucune opération comptable entre les points de vente ne doit s'opérer sans intermédiaire de la comptabilité du siège. Elle a donc pour objet la centralisation de toutes les opérations qui lie l'agence et le siège.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Durant cette première partie, nous avons parlé de la compagnie et de la comptabilité. En ce qui concerne la compagnie, nous avons commencé par donner un aperçu général de la compagnie, ce qui nous a permis de voir sa présentation, à travers un tour d'horizon sur son passé et son présent. Puis nous avons énoncé les missions et les activités de la compagnie en tant qu'assureur et investisseur institutionnelle à travers ses activités financières. Enfin, nous avons évoqué (le réseau de distribution de la compagnie) sa structure organisationnelle, adoptée selon la structure hiérarchique dans son organigramme.

Quant à l'approche théorique sur la comptabilité, nous avons vu successivement la généralité sur la comptabilité, le système de gestion comptable et la comptabilité de l'assurance.

Cette information générale de la compagnie nous permettra sans doute d'aborder le domaine théorique de l'assurance.

Rappelons que notre analyse se consacre sur la gestion comptable au sein de l'agence NY HAVANA. Pour bien mener notre étude, une prise de connaissances de gestion Administratives et comptable a été faite, puis suivie d'une constatation des points forts et points faibles.

Abordons immédiatement à la deuxième partie de notre étude qui concerne l'analyse du système d'organisation comptable au niveau des agences.